

Raison sociale / Nom prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Organisation de producteur : .....

Service technique : .....

Numéro SIRET : .....

## Cahier cultural

# Fruits à noyau

Espèce : .....

Année : .....

A remplir pour toutes les espèces			A remplir pour les parcelles engagées en Label Rouge ou PFI ou HVE ou autre...								
ESPECE - VARIETE	CODES PARCELLES (1) : Nom de la parcelle c'est à dire soit lieu dit, soit n° code O.P. ou station ou références cadastrales	REMARQUES : préciser si la parcelle fait l'objet de mesures dans le cadre des programmes opérationnels, de la PFI, Global Gap ...	DATE DE RECOLTE (2)	TEST PRERECOLTE : date du test et résultat IR en % Brix	Dates dernière analyse de sol (ex : tous les 5 ans en Label Rouge RC)	Pollinisation	Taille		Eclaircissage		
							NON	OUI	époque	NON	OUI
Reine-Claude dorée	Combe basse	label rouge et PFI		12 juillet 14,5% Brix 20 juillet 16,8% Brix	2012	oui		x	janvier		x

La parcelle est définie comme l'unité d'intervention par rapport aux méthodes culturales (parcelle ou bloc de parcelles).

(1) codes traçabilité : codes identiques au niveau des enregistrements des pratiques à la parcelle et sur les tickets palettes.

(2) les dates de début et fin de récolte sont notées pour chaque espèce

Nom : ..... Structure : ..... Année : .....

## Opérations culturales

Ce tableau vous permet de noter les opérations que vous réaliserez au niveau du verger (éclaircissage manuel, sous solage, broyage, mise en place de ruches....).

**Dans le cadre des programmes opérationnels ou de la PFI, Global Gap..., vous vous êtes engagés à noter certaines opérations culturales.** Ci-dessous, sont cités quelques exemples de mesures agréées au niveau des Programmes opérationnels et pour lesquelles des enregistrements sont nécessaires :

Mesure 1.13, système de conduite et de taille : notation des opérations concernées au niveau du cahier de culture (taille en vert, maîtrise de la fructification, régulation de la charge par éclaircissage manuel...)

Mesure 2.7, Pose de filets paragrêles : notations concernant les dates de poses des filets sur les parcelles concernées...

Mesure 3.4, production et lutte intégrée : notation des opérations concernées au niveau du cahier de culture (pose des pièges massifs contre la zeuzère, introduction de typhlodromes, lâcher d'auxiliaires...)

OPERATIONS CULTURALES	DATE	CODES PARCELLES (voir page 2 )															

## Interventions de desherbage chimique

PRODUIT COMMERCIAL	DATE	Dose/ha traités à plein	METEO	CODES PARCELLES (voir page 2)															

Nom : .....

Année : .....

Structure : .....

### Plan Prévisionnel de Fumure

Le Plan Prévisionnel de Fumure est obligatoire dans le cadre de la Directive Nitrates en zone vulnérable. Vous pouvez contacter les conseillers de vos chambres d'agriculture respectives et consulter les sites internet pour en savoir plus.

	CODES PARCELLES (voir page 2) ou groupes de codes parcelles									
N	période du 1er apport									
	unités d'azote									
	période du 2ème apport									
	unités d'azote									
P	période du 3ème apport									
	unités d'azote									
K	unités de phosphore									
	unités de potasse									
Autres										

N : en zone vulnérable	N : hors zone vulnérable					K	
	47	82					P
	objectif rendement (t/ha) moyenne département (1)	x coefficient espèce	+ dose pivot	BESOINS en UNITE par tonne de fruits produits à l'ha			
dose plafond	120 u	5.2 x 1,2 + 90 = 96 u	2,4 à 4,8	0,2 à 0,4	2,3 à 4,6		
abricotier	120 u	4.6 x 1,3 + 90 = 96 u	2,4 à 4,8	0,6 à 1,2	2 à 4		
Cerisier	120 u	15 x 1,3 + 90 = 110 u	2 à 4	0,6 à 1,2	2,5 à 5		
Pêcher	120 u	15 x 0,9 + 90 = 104 u	2,4 à 4,8	0,2 à 0,4	2,3 à 4,6		
Prunier	120 u						

(1) ou calculez la moyenne olympique de vos rendements sur les 5 dernières années

### Enregistrement des interventions de fertilisation réalisées

DATE	PRODUIT COMMERCIAL	Dose P.C./ha	INTERVENTIONS								Observations : Justificatifs d'écart de dose ou de rendements								
			Teneur <sup>(2)</sup> du produit en :		CODES PARCELLES et RENDEMENT (voir page 2)														
			N	P	K	Ca	Mg	rendement	parcelle										

(2) : Pour les engrais organiques, noter ici la teneur efficace. Teneur efficace = Teneur théorique x Keq. Les tables des coefficients Keq sont définies régionalement (se renseigner en région).

Nom : ..... Structure : ..... Année : .....

**Enregistrement des observations réalisées dans les parcelles (FORFAIT PFI)**

EPOQUE	RAVAGEURS-MALADIES	CODES PARCELLES (voir page 2)												DATES D'OBSERVATION ET REMARQUES (piégeage climat etc.)	
		Noter 0 = Absence 1= Présence faible 2= Présence forte													
Hiver	Cochenilles														
	Enroulement chlorotique Abricotier														
	Chancres														
	Autre :														
Stade D à H	Thrips														
	Pucerons														
	Hoplocampe														
	Fusicoccum														
	Monilia fleurs														
	Tavelure														
	Confusion sexuelle														
Mai	Carpo 1er vol														
	Mouche de la cerise														
	Hoplocampe														
	Tordeuse orientale														
	Cochenilles														
	Pucerons														
	Acariens														
Juin à récolte	Monilia														
	Oïdium														
	Autre :														
	Carpo 2e et 3e vol														
	Tordeuse orientale														
	Acariens														
	Thrips														
Tavelure															
Oïdium															
Monilia															
Rouille															
Bactérioses															
Autres :															

Nom : .....

Structure : .....

Année : .....





## Enregistrement piégeage sexuel - Ravageur:

J = piégeage du jour

C = Cumul des relevés à 7 jours

<b>Pièges</b> Dates	<b>J = piégeage du jour</b>						<b>Pièges</b> Dates	<b>C = Cumul des relevés à 7 jours</b>						
	J	C	J	C	J	C		J	C	J	C	J	C	



## RAISONNEMENT IRRIGATIONS

Informations requises pour le cahier des charges HVE

Code parcelle	Sensibilité à la sécheresse : 0 : faible 1 : moyenne 2 : forte	Année de 1ere feuille	Pratiques réduisant les besoins en eau (Paillage, baches, travail du sol...)	Mode d'irrigation : G : goutte à goutte A : aspersion sur frondaison SS : micro-aspersion sous frondaison ... : .....

Nom : .....  
 Structure : .....  
 Année : .....

**Relevés pluviométrie et irrigations**

IRRIGATIONS																	
DATE	Pluie (mm)	Estimation du volume de l'apport	Facteur déclenchant	CODES PARCELLES (voir page 2)													

Nom : .....  
 Structure : .....

Année : .....